

MODIFICATION N°1

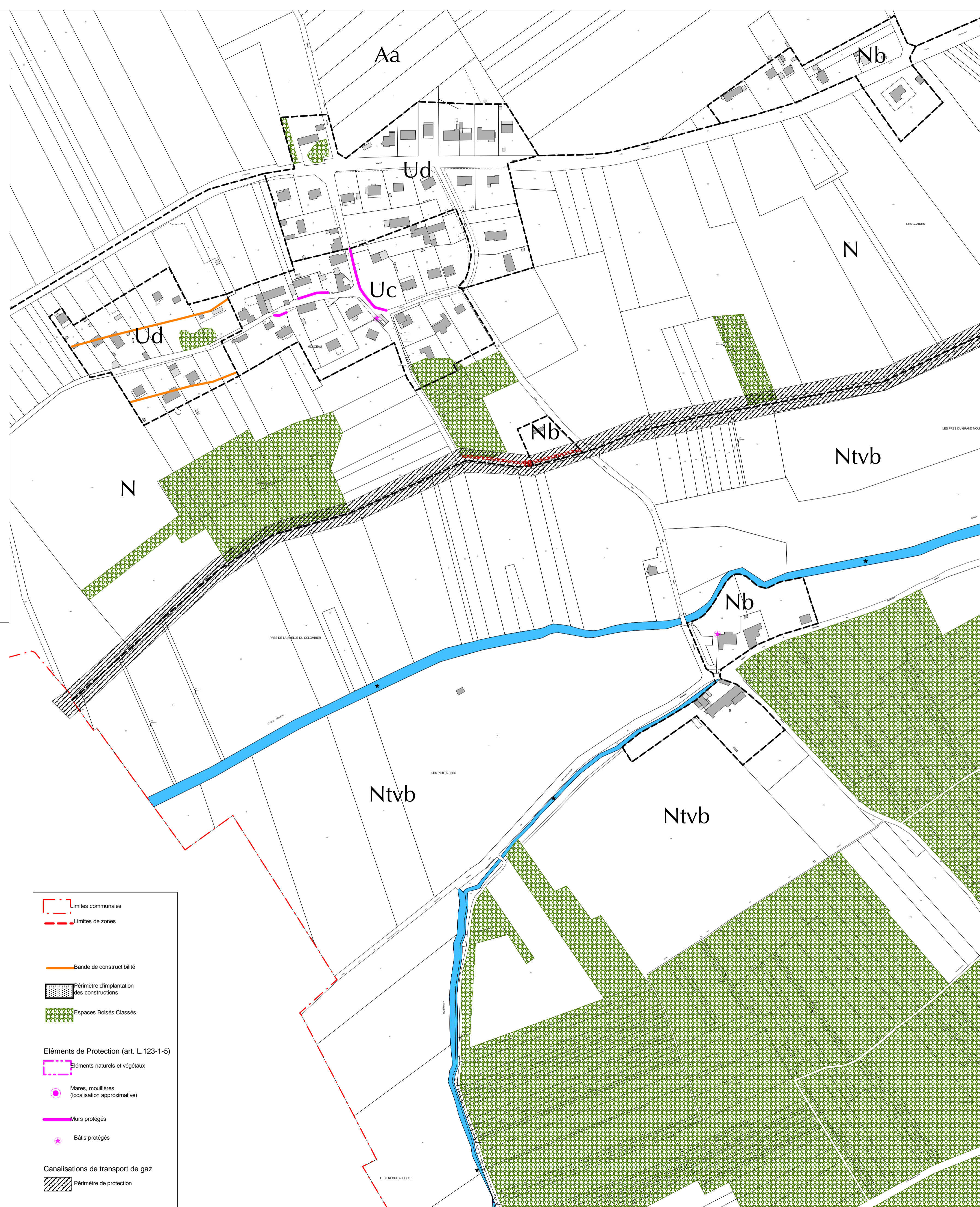
MONCEAU
Plan au 1/2000^e

4.4

PLU approuvé par délibération en date du : 21 mars 2013

Modification n°1 approuvée le :

N°	Destination	Collectivité bénéficiaire	Emprise en m ²	Parcelles concernées
1	Sans objet			
2	Extension des équipements de sports et de loisirs	Commune	14810	
3	Sans objet			
4	Supprimé modification n°1			
5	Extension des équipements et stationnement	Commune	1538	
6	Extension des équipements et stationnement	Commune	1344	
7	Création de voirie	Commune	972	
8	Création de voirie	Commune	222	
9	Création de liaison douce	Commune	289	
10	Création de liaison douce	Commune	968	
11	Supprimé modification n°1			
12	Stationnement école et cimetière	Commune	1072	
13	Aménagement Chemin de la Guinguère	Commune	633	
14	Emprise pour bâtiments techniques municipaux	Commune	1050	
15	Bassin de récupération des eaux pluviales	Commune	1650	
16	Cheminement doux le long de la RD 372	Conseil Départemental 77	6730	
17	Extension équipements sportifs	Commune	2180	
18	Élargissement chemin rural	Commune	280	



Éléments de Protection (art. L. 123-1-5)

- Limites communales
- - - Limites de zones
- Bande de constructibilité
- ▨ Périmètre d'implantation des constructions
- ▨ Espaces Boisés Classés
- ▨ Éléments naturels et végétaux
- Mares, mouillères (localisation approximative)
- Murs protégés
- ★ Bâti protégés
- ▨ Canalisations de transport de gaz
- ▨ Périmètre de protection